



En préambule :

Mme Manoëlle Martin nous annonce le projet de mettre en place les 21/22/23 décembre un dispositif qui offrira un repas aux familles démunies, pendant cette période, aucune info quant à la mise en place ni l'organisation, encore moins qui, comment, quoi, ou ??

Réponse, on reviendra vers vous ... Oui mais quand ? Mme Martin rencontré les chefs de restauration le jour même en audio conférence après avoir effectué une audio conférence au préalable avec les chefs d'établissements.

Ce sera un Noël solidaire annonce Mme Martin, quid de la laïcité, et nos établissements sont laïque donc Mme Martin acquiesce et propose plutôt « lycée solidaire », un élu nous explique que le mot est commun.... Là on parle de loi pas de sémantique.

A ce jour nous avons reçu par mail le message ci-dessous :

Opération "Noël Solidaire"

Mesdames, Messieurs

La Région Hauts-de-France organise une opération de solidarité destinée à distribuer des repas gratuits à la population sous forme de «Lunch Box», c'est-à-dire d'une « boîte repas », les 21, 22 et 23 décembre 2020. Cette opération vise aussi à soutenir les filières agricoles et les producteurs des Hauts-de-France.

Pour votre information, un mail a été envoyé hier à tous les responsables d'établissements d'enseignement pour leur proposer de faire acte candidature avant le 3 décembre pour accueillir l'opération au sein de leur établissement.

Tous les lycées ne participeront peut-être pas à cette opération, mais vous pouvez, à titre personnel et/ou professionnel, être intéressés par cette initiative.

Aussi, si vous souhaitez participer à l'opération «Noël Solidaire» afin de produire et de distribuer des repas froids à emporter pendant ces 3 jours, d'organiser la logistique et apporter votre renfort technique à cette opération, ou si vous avez des suggestions à apporter à cette action, une plateforme spécifique et un numéro unique ont été mis en place à votre intention.

Nous vous remercions dans le cadre de nos échanges de bien vouloir nous indiquer si vous souhaitez faire acte de candidature et, le cas échéant, préciser votre spécialité, votre lycée d'affectation, ainsi que votre numéro de téléphone, à l'adresse mail suivante:

drhnoelsolidaire@hautsdefrance.fr

Téléphone : 03.74.27.00.95. (Ou le 70095 en interne)

En vous remerciant de votre implication dans cette action de solidarité,

Brigitte Fouré Manoëlle Martin

1) Adoption du PV de la séance du 11 novembre 2019 : aucune remarque, adopté à unanimité.

2) Bilan des formations Habilitations pour les agents

La CGT fait remarquer que beaucoup d'agents ont l'information sur la date de la formation en retard et éprouve des difficultés pour consulter leurs convocations sur leurs messageries professionnelles. La DRH va renforcer cette information auprès des managers de proximité. La CGT indique aussi que les agents en attente de recyclage d'habilitations électrique en 2018 suite au manque de session de formation ouverte, doivent repasser l'intégralité de leurs habilitations électrique.

Un point de vigilance a été apporté sur le changement du titre d'habilitation demandé par la hiérarchie fonctionnel EPLE mais aussi de la conséquence vis à vis des agents et de leurs fiches de postes

3) Eneis :

C'est juste une info, une réunion Copil est un rendu d'enquête est prévue le 11 Décembre 2020 on en sera plus à ce moment-là.

4) Reclassement des agents :

Suite à nos questions en réunion DRH :

Pas de poste à plus de 100 kms doivent être proposé, éviter les postes logés pour tenir compte de la vie de famille de ces agents qui attendent un reclassement.

Remarques sur la façon dont sont mis les postes d'accueil non pourvus, pas normal qu'ils soient cachés encore avant la mise à la bourse à l'emploi.

La marche à suivre sera pour pouvoir postuler aux postes par tous les agents d'accueil leur sera donné, pour que le reste des agents d'accueil hors reclassement soient mis à égalité sur la mobilité.

Différentes pistes de reclassement, accès plus sur la formation et définir un nouvel axe de travail aux collègues en souffrances.

On demande, que l'agent en reclassement qui a eu un poste, s'il y a un suivi de l'ingénieur de sécurité pour la mise en place, s'il y a lieu, pour l'aménagement de son poste, on demande et ce depuis longtemps mais on le rappelle que l'on nous informe de ces suivis, et demandons un accompagnement RH si besoin de l'agent.

5) Sécurisation du parvis à Montataire

Lycée Alfred Malraux à Montataire : La CGT a fait remarquer des problèmes d'intrusion possible sur l'arrière du lycée et aussi des rassemblements sur le parking devant le lycée. Le fait de tensions sur le parvis avec des violences sur les 15 derniers jours.

Une demande de la CGT d'associé l'Etat au projet des travaux. L'inquiétude des agents suite à ces faits de violence, la Présidente Mme Martin a confirmé avoir donné une réponse à 5 ou 6 agents. Elle a indiqué sa disponibilité pour plus amples explications.

La loge ne devrait pas bouger de place, elle sera équipée d'un accès d'ouverture et d'écran de vidéo protection, le parvis lui, sera sécurisé avec des grilles et un accès à l'établissement ceci pour le 1^{er} semestre 2021.

Sur le lycée Mireille Grenet à Compiègne :

Des intrusions dans le lycée avec aussi des manifestations d'élèves avec l'intervention des forces de l'ordre. Un problème de surveillance vidéo défaillant sur l'accès au parking agents.

Nous rappelons que cela est dommage car ce lycée fait partie des 20 lycées tests anti intrusion.

6) Sécurité entrée des lycées

La CGT a demandé une formation des agents d'accueil pour les équipements de vidéo et caméra mais aussi sur les systèmes de sécurité incendie (SSI) ainsi que sur le centralisateur de mise en sécurité (CMSI= unité faisant partie du SSI, qui gère les portes coupe-feu ou le désenfumage ainsi que le diffuseur sonore).

La CGT a demandé la mise en place de formation en interne pour cette formation. La DRH va étudier cette proposition.

Pour les 20 lycées pilotes un compte rendu est en cour.

7) Dépistage du Radon

1 seul lycée était concerné, le dépistage a eu lieu durant le 1^{er} confinement La région a effectué des tests par le bureau Véritas au lycée Pierre et Marie Curie à Aulnoye-Aymeries pour savoir s'il y avait une présence d'un gaz radioactif. Cette opération était la suite des nouvelles dispositions des codes de la santé publique du travail. Les résultats sont négatifs sur ce lycée.

8) Bilan sur le renouvellement d'air des ateliers dans les lycées professionnels

Lycée Condorcet contrôles en cours, les filtres ne sont pas posés Mr Sorano nous indique que cela sera fait.

Lycée Ribot, le médecin du travail rappelle l'accident survenu dans l'établissement et dont nous, la CGT, avons déjà alerté la DRH sur cette situation, pas d'aération en plonge, plus le masque, cela a engendré des malaises des collègues Une étude sera reconduite et une attention particulière sera menée.

On signale que pour l'Erea côte d'opale une étude fait en 2014, a démontré qu'un système de filtration des poussières minérales à l'atelier de maçonnerie, au vu du

travail effectué par les élèves et les profs était nécessaire et que rien n'a été engagé depuis

Mr Arnaud Dubois n'est pas au courant et se renseignera sur cette situation, nous proposons de lui fournir les courriers que nous avons en notre possession sur le sujet.

Nous signalons également que nous ne manquerons pas de faire remonter des dysfonctionnements sur le renouvellement de l'air des que nous serons alerté par nos collègues des lycées.

9) Accident de travail et maladies professionnelles

Lycée Loucheur de Roubaix, l'enquête doit être faite en présence de l'agent qui n'a pas encore repris. Chute dans les escaliers serait mis en cause une rampe d'escalier cela reste flou.

Lycée Pablo Picasso un AT est survenu en février, une brûlure par produit chimique, à ce jour l'agent n'a toujours pas repris l'ingénieur de sécurité précise qu'une étude a été faite et qu'elle n'en sait pas plus. A ce jour l'agent n'a toujours pas repris depuis le mois de février, nous demandons des nouvelles de cet agent. Personne ne peut nous répondre.

En général sur ces AT, nous demandons de nous faire part de ce qu'il se passe après qu'est ce qui est mis en place ? Le suivi de l'agent ? La sécurisation et la mise en garde des personnels ?

La DRH avoue à demi-mot qu'effectivement ils doivent travailler plus sur ces après, nous rappelons que ce n'est pas la 1ere fois que nous le demandons.

Le médecin du travail vient compléter notre demande, qu'une visite pré-reprise est préconisée après un accident ou arrêt long, afin d'évaluer les besoins, tant sur le plan pro, physique et psychique.

10) Visite de délégation

Visite du lycée Chochoy de Lumbres :

On s'étonne que pratiquement 1 an après cette visite rien n'a changé pour améliorer les remarques que l'on avait relevé en visite.

Même ce qui est accessible et qui relève de l'établissement n'a pas été mis en place. Des caméras sont installées mais l'accueil n'est pas équipé de matériels de visionnage. Mr Gillet se renseigne.

L'enrobé de la cour est toujours en cours de réfection

Les divers documents de sécurité ne sont pas à jours ou inexistant.

Pour Mr Dams une visite de contrôle est prévue mais qu'il attend la date qui conviendra au lycée, signalement est fait que quand le lycée est prévenu de sa visite on "planque les choses".

Le Médecin du travail demande à connaître cette date et de pouvoir accompagner Mr Dams, on en profite pour faire la même demande, Mr Dams n'est pas très pour et signale que c'est juste une visite de contrôle.

Nous signalons également que lors des visites nous rencontrons souvent le problème des documents réglementaire sont inexistantes ou en cours, nous demandons de faire un rappelle au proviseur.

11) Déploiement des outils informatiques dans les Eple

54 postes informatiques vont être installés dans les secteurs de Lille, Roubaix, Tourcoing et la Flandre. La CGT a fait remarquer les difficultés rencontrées par les agents sur l'accès de ses postes informatiques ; la mauvaise répartition dans certains lycées où l'ordinateur se retrouve utilisé par un service. Une demande de formation a été formulée pour les agents qui ont des difficultés, avec un formateur en interne de la région. La DRH va regarder à cette solution.

Suite à une information sur d'éventuels travaux à l'installation des outils informatiques, la CGT a demandé la liste des lycées concernés. Un tableau avec le nom des lycées a été transmis aux membres du CHSCT.

Secteur 9

- Lycée Professionnel Alfred Manessier – Flixecourt
- Lycée Jean-Charles Athanase PELTIER – Ham

Secteur 8

- Lycée Les Jacobins – Beauvais
- Lycée Jeanne Hachette – Beauvais
- Lycée Jean Monet - Crepy en Vallois

Secteur 7

- Lycée Joliot Curie - Hirson
- LP Joliot Curie - Hirson

Secteur 6

- Lycée Alexandre Ribot - Saint-Omer
- LP des deux Caps – Marquise
- Lycée Jules Verne – Etaples
- Lycée Hôtelier – Le Touquet
- Lycée DIDEROT – Carvin

Secteur 5

- LP Hennebique – Liévin
- LP Lagrange – Bully les Mines
- Lycée Béhal – Lens
- Lycée Picasso – Avion
- Lycée Malraux - Béthune

Secteur 4

- Lycée PIERRE FOREST – Maubeuge
- LP LEONARD DE VINCI - Trith-Saint-Léger
- Lycée POLYVALENT ANDRE LURCAT – Maubeuge

Secteur 3

- ERPD – Douai
- Lycée Rabelais - Douai

Secteur 2

- EREA COLETTE MAGNY – Lys-lez-Lannoy
- Lycée SAINT EXUPERY – Halluin
- Lycée YVES KERNANEC - Marcq-en-Barœul
- LP LAVOISIER – Roubaix
- Lycée EMILE ZOLA – Wattrelos
- LP JACQUES YVES COUSTEAU – Wasquehal
- LP LES HAUTS DE FLANDRE – Seclin
- Lycée RAYMOND QUENEAU - Villeneuve-d'Ascq

Secteur 1

- Lycée International Hôtelier de Lille – Lille
- Lycée César Baggio – Lille

Nous demandons également que la Région soit vigilante dans les dotations aux lycées du matériels informatiques de ne pas oublier les chefs de restauration, les magasiniers et agents chefs qui ont parfois des ordinateurs obsolètes.

12) Questions diverses